



B.T.S. MÉTIERS DE LA COIFFURE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

=> Préparer aux épreuves du BTS Coiffure.

Le titulaire du BTS des Métiers de la coiffure peut exercer son activité dans des structures variées comme les salons ou entreprises de coiffure, les entreprises de fabrication et commercialisation de produits capillaires, ou les entreprises de distribution de produits capillaires et de matériels.

Le technicien supérieur peut assurer les fonctions d'expertise et conseil scientifiques et technologiques, de management et gestion et de définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale. Cette profession demande de suivre l'évolution des produits, techniques et nouveaux matériels et de veiller aux questions d'allergie professionnelle et de prévenir les évolutions sociologiques de la clientèle.

Les postes occupés par le technicien supérieur peuvent être chef d'entreprise, responsable de salon, conseiller expert, responsable commercial, assistant directeur artistique, etc. Il peut exercer ses activités en autonomie totale ou partielle.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Domaine professionnel

- > Techniques professionnelles
- > Environnement scientifique et technologique
- > Management et Gestion de l'entreprise
- > Projet professionnel (mercatique, environnement professionnel...)

Domaine général

- > Culture générale et expression
- > Anglais

Méthodes et moyens pédagogiques

Cours en présentiel. Mise en situation professionnelle sur plateaux techniques équipés, apport théorique avec les supports pédagogiques adéquats, retour d'expérience d'entreprise dans le cadre de la pédagogie de l'alternance, visites en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Examen ponctuel



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Gérant(e) de salon de coiffure
- Responsable commerciale de marque
- Technico-commercial(e)
- Conseiller(ère) expert



POURSUITE DE FORMATION

- > Brevet de Maîtrise en Coiffure

Possibilité de validation de bloc de compétences, équivalence de diplôme, passerelles → **nous contacter**





B.T.S. METIERS DE LA COIFFURE



Modalités de formation

FORMATION EN ALTERNANCE

Signature d'un Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation

- > L'apprenti(e) doit avoir moins de 30 ans (sauf personne RQTH).
- > Il faut avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise.
- > Durée et rythme de la formation :
2 ans avec alternance de deux jours de présence en centre par semaine + quelques semaines complètes en CFA (soit 1385 h).
- > L'accès à la formation se fait tout au long de l'année.
- > Formation gratuite pour l'apprenant.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- > Statut Stagiaires de la Formation Professionnelle pour salariés ou demandeurs d'emploi.
- > Tarifs, durée et modalités : nous contacter.

Modalités de recrutement

Pré-inscription sur le site www.ifi03.fr (Réception login par mail). Inscription définitive à la réception par IFI03 du contrat d'alternance signé.

Prérequis

Titulaire d'un bac avec une spécialité adaptée ou titulaire du BP Coiffure.

Plus-values de l'établissement

- > Réseau de transports quotidiens gratuits (financement Région) desservant le département
- > Possibilité de restauration sur place
- > Mobilité Européenne et Internationale
- > Expérience de plus de 45 ans dans la formation par alternance
- > Équipements pédagogiques et plateaux techniques récents



CONTACT

INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL DE L'ALLIER - IFI 03

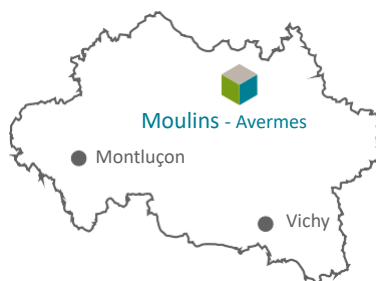
Association loi de 1901

11, route de Paris - 03000 AVERMES

Tél : 04 70 35 13 50

secretariat@ifi03.com

www.ifi03.fr



Accessible aux personnes
en situation de handicap
Contacter notre référent Handicap

Les informations sur cette fiche sont données à titre indicatif.

Date de mise à jour : 28/06/2021



Retrouvez toutes ces informations sur www.ifi03.fr

